



HAL
open science

Le rôle de l'interdit dans la construction et le maintien d'un caractère sacré associé à un lieu : le cas de la cave à vins particulière

Roxane Favier, Anthony Galluzzo, Jean-Philippe Galan

► To cite this version:

Roxane Favier, Anthony Galluzzo, Jean-Philippe Galan. Le rôle de l'interdit dans la construction et le maintien d'un caractère sacré associé à un lieu : le cas de la cave à vins particulière. Congrès International de l'Association Française du Marketing, Véronique Des Garets, Patricia Coutelle-Brillet, May 2017, Tours, France. hal-03235706

HAL Id: hal-03235706

<https://hal.science/hal-03235706>

Submitted on 25 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LE ROLE DE L'INTERDIT DANS LA CONSTRUCTION ET LE MAINTIEN D'UN CARACTERE SACRE
ASSOCIE A UN LIEU : LE CAS DE LA CAVE A VINS PARTICULIERE**

Roxane Favier IAE de Toulouse – CRM (UMR 5303) roxane.favier@iae-toulouse.fr

Anthony Galluzzo IUT de Saint-Etienne – COACTIS (EA 4161) anthony.galluzzo@univ-st-etienne.fr

Jean-Philippe Galan IAE de Bordeaux – IRGO (EA 4190) jean-philippe.galan@u-bordeaux.fr

Résumé : Cet article de recherche s'appuie sur la théorie du sacré et du profane afin d'étudier la sacralité dont est investie la cave à vins particulière. Plus précisément, nous étudions le rôle du lieu de conservation dans la construction de cette dimension sacrée. À travers la collecte de récits de vie de propriétaires ou proches de propriétaires de caves à vin, cette recherche permet de révéler l'interdiction d'accès associé à un lieu comme un facteur de construction et de maintien d'un caractère sacré. Nos résultats révèlent également que la présence d'un interdit génère un riche imaginaire et posent ainsi une réflexion sur la désacralisation du lieu suite à une déception définie par l'écart entre cet imaginaire et la réalité. Enfin, nous nous interrogeons sur le transfert de significations de la cave à vins vers les armoires à vin réfrigérées.

Mots-clés : vin ; sacré ; interdit ; imaginaire ; récits de vie.

**THE ROLE OF NO ACCESS IN THE CONSTRUCTION AND PRESERVATION OF A SACRED
CHARACTER LINKED TO A PLACE : THE CASE OF PRIVATE WINES CELLAR**

Abstract : This research article is based on the sacred and the profane theory in order to study the sacredness of the private wines cellar. More precisely, we study the role of conservation place in the construction of this sacred dimension. Through biographical narratives collect from wines cellar's owners or members of the owner family, this research reveals that a no access to a particular place can lead to a construction and preservation of a sacred character. Our results reveal also that a no access generate a rich imaginary and make think about the desacralisation following a disappointment defined by the difference between imaginary and reality. Finally, we question ourselves about meaning transfer from wine cellars to wine refrigerators.

Keywords : wine; sacred; interdiction; imaginary; biographical narratives.

LE ROLE DE L'INTERDIT DANS LA CONSTRUCTION ET LE MAINTIEN D'UN CARACTERE SACRE ASSOCIE A UN LIEU : LE CAS DE LA CAVE A VINS PARTICULIERE

Introduction

Inaugurée le 31 mai dernier à Bordeaux, la Cité du Vin se veut être « un lieu unique dédié aux cultures du vin »¹. Parallèlement aux différents espaces immersifs, sensoriels et interactifs que propose ce site culturel, la Cité du Vin renferme également une cave à vins circulaire, composée de près de 14 000 bouteilles, l'une des plus importantes au monde. Cet événement est symptomatique du développement progressif de l'accès à la culture œnologique, déjà amorcé par les activités œnotouristiques ou encore la multiplication des bars à vins.

Conséquence de cette démocratisation de l'accès à la culture œnologique, de nombreux Français s'intéressent de plus en plus à la conservation de leurs vins. Que ce soit dans une cave souterraine particulière, une pièce fraîche ou encore une armoire réfrigérée, 63% des Français affirment stocker du vin pour une consommation future, avec une moyenne de 68 bouteilles. Bien qu'ayant un objectif identique, à savoir privilégier un mode de conservation idéal (température, humidité...)², les significations attribuées au lieu de conservation n'en seront pas la même.

En effet, le vin génère de multiples représentations associées à sa consommation (Amine et Lacoëuilhe, 2007), parmi lesquelles la conservation est une question importante. Parmi ces représentations, la dimension spirituelle est celle qui accompagne le plus souvent le vieillissement du vin. Effectivement, bien qu'embouteillé et stocké, le vin continue à « travailler », il poursuit sa fermentation. En donnant des conseils sur la constitution d'une cave à vins, Constantin-Weyer (2008 [1932]) conclut que lorsque celle-ci « sera composée, elle devra être, pour vous, le lieu sacré de vos méditation (...) Vous poserez votre chandelier sur un tonneau. Vous vous promènerez longuement, méditant devant chaque casier. Ne craignez pas de vous ennuyer. » Cette spiritualité caractéristique du vin se retrouve également dans les écrits de Bachelard (1948). À la question « *Qu'est-ce que le vin ?* », Bachelard affirme que « *le vin n'oublie jamais, au plus profond des caves, de recommencer cette marche du soleil dans les « maisons » du ciel. C'est en marquant ainsi les saisons qu'il trouve le plus étonnant des arts : l'art de vieillir (...).* » Faire vieillir un vin s'apparente donc souvent à un art. L'amateur s'efforce ainsi d'accompagner au mieux le vin dans cette « marche », d'où l'importance du lieu et du mode de conservation.

Le vin étant considéré comme symbolique, nous nous demandons, à travers cette recherche, si le lieu de conservation joue un rôle dans la construction de cette dimension, ce qui a fait l'objet de peu d'attention dans la littérature. Dans ce contexte et à la lumière de la théorie du sacré et du profane, nous nous interrogeons de la manière suivante : Comment un lieu, et les produits qu'il renferme, peuvent-ils se sacraliser au travers d'une interdiction d'accès ? Plus précisément, notre recherche vise à répondre aux questions suivantes : (1) l'interdiction d'accès à un lieu peut-elle être un facteur de construction et de maintien d'un caractère sacré ? Si tel est le cas, (2) quelles en sont les manifestations ?

¹ Présentation de la Cité du Vin, consultable en ligne sur <http://www.laciteduvin.com/fr>

² Ipsos (2015) pour EuroCave, Les Français et la conservation du vin, consultable en ligne sur <http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2015-09-09-comment-francais-conservent-ils-leur-vin>

La sacralisation des lieux au sein de la théorie du sacré et du profane

Une dichotomie sacré-profane a été introduite dans le courant marketing par Belk, Wallendorf et Sherry en 1989. Des possessions, événements ou autres phénomènes de consommation deviennent cultes voire sacrés en étant progressivement séparés du monde profane. Au cours de leur « Odyssée », ces auteurs ont identifié deux processus fondateurs : d'un côté, une sécularisation de la religion marquée notamment par le déclin des rituels religieux et de l'autre, une sacralisation du séculaire, à travers des domaines qui ont développé leur propre statut sacré. De son temps Rousseau alla même jusqu'à parler de « religion civile » pour caractériser le fait de trouver l'essence de la religion dans ce qui est traditionnellement considéré comme séculaire.

Depuis plusieurs décennies, les chercheurs en sciences sociales se sont vivement intéressés à la diffusion du sacré dans les sphères profanes de la vie sociale. En effet, de nombreuses études ont émergé sur le caractère sacré d'objets ou phénomènes de consommation, et ce dans plusieurs catégories de consommation : automobile, nouvelles technologies, motocyclisme, divertissement, aventure... (Muñiz et O'Guinn, 2001 ; Muñiz et Schau, 2005 ; Kozinets, 2001 ; Kozinets, 2002b...). Pour autant, la sacralisation des lieux, et leur relation avec les biens qu'ils renferment, est l'un des aspects négligé par la théorie du sacré et du profane.

Selon Belk, Wallendorf et Sherry (1989), certains lieux peuvent se sacraliser naturellement sans qu'un processus de sacralisation n'intervienne. D'autres se sacralisent car ils sont empreints de hiérophanies (Eliade, 1949), en d'autres termes de manifestations du sacré, tel est le cas de lieux sacrés du fait des événements qui s'y sont déroulés ou encore de personnes qui y sont nées ou apparues. Dans le monde profane, le premier lieu considéré comme sacré est le lieu d'habitat (Eliade, 1959). En effet, au sein de ces lieux, des espaces privés peuvent être considérés comme des jardins secrets, tels sont les cas des greniers ou encore des caves.

Au-delà de la sacralisation des lieux, ce qui nous intéresse plus particulièrement est l'interdiction d'accès à ces lieux et leurs conséquences sur le comportement du consommateur. Nous empruntons, dans ce papier, la notion d'interdit telle qu'elle est entendue en anthropologie. Le terme d'interdit se confond dans la littérature avec celui de tabou. Pourtant, la signification du terme « tabou » reste éloigné de celui attribué au mot « interdit », en effet, pour Smith (1979), après en avoir fait l'analyse des traductions dans plusieurs dialectes, « *la notion n'implique nullement l'idée d'interdiction dont nous l'accompagnons spontanément. Il n'y a rien ni personne qui interdit ou qui sanctionne.* » De plus, l'idée de tabou s'accompagne également d'un phénomène de contagion, ce qui n'est pas le cas de l'interdit. En effet, l'individu qui transgresse un tabou se voit devenir lui-même tabou, et ceci peut notamment se manifester physiquement comme, par exemple, le développement de maladies de peau (Smith, 1979). Afin de s'en libérer, le transgresseur doit alors prendre part à une cérémonie de purification. Loin d'être dissuasif, l'interdit pourrait même être incitatif, c'est le cas notamment de la consommation de drogues au cours duquel l'individu a tendance à minimiser les risques encourus et à valoriser les bénéfices attendus, considérant alors la transgression comme une source de plaisir (Kopp et Spach, 2014). Pour Durkheim (1912), ce qui est sacré est instantanément frappé d'interdit et sa transgression peut conduire à la désacralisation mais peut également induire des émotions négatives chez le transgresseur telles que la culpabilité, la mauvaise conscience ou encore la déception.

Méthodologie

Afin de révéler le rôle de l'interdit dans la construction et le maintien d'un caractère sacré associé à un lieu, nous avons collecté des récits de vie auprès de 10 consommateurs de vin français. En sociologie, le récit de vie désigne un entretien narratif « *au cours duquel un « chercheur » (...) demande à une personne, que nous désignerons tout au long de ce texte comme « sujet », de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue* » (Bertaux, 2016 [1997]). Le récit de vie permet alors un regard rétrospectif de l'objet social sur l'ensemble ou une partie de sa trajectoire individuelle qui est alors mise en intrigue. En souhaitant ainsi saisir l'influence de l'interdit d'accès dans la sacralisation de la cave à vins, nous sommes partis à la rencontre de consommateurs afin qu'ils nous racontent, en leurs propres termes et selon une perspective diachronique, leurs pratiques de consommation de vin. Nous avons rejeté toute méthode n'impliquant pas une relation confidentielle entre le chercheur et le répondant. Selon le principe de saturation de données, nous avons donc collecté dix récits de vie provenant de consommateurs au profil varié en termes de niveau d'étude, d'emploi occupé ou non au moment de l'entretien, de l'âge, de l'origine sociale, du type d'habitat occupé ou encore de la situation familiale. Chaque entretien dure en moyenne 83 minutes nous permettant de bénéficier d'un corpus de plus de 200 pages de retranscription. L'ensemble des données récoltées a fait ainsi l'objet d'une analyse de contenu thématique manuelle (Miles et Huberman, 2003). Chacun des chercheurs a codé les données individuellement, avant de confronter ses résultats à ceux des autres. Nous avons pu ainsi nous assurer de la concordance de nos analyses et discuter des problèmes d'affectation d'unités de sens aux différentes catégories de codage.

Résultats

Nos résultats révèlent l'interdiction d'accès à la cave à vins comme un événement ayant marqué la trajectoire biographique des répondants ainsi que leurs pratiques de consommation de vin.

Les significations attribuées à la cave à vin particulière. Tout d'abord, nos résultats expriment que les dimensions symboliques et hédoniques ne sont pas uniquement les seuls faits de la consommation de vin à proprement parler mais peuvent correspondre également au moment de la constitution de la cave à vins. Cette dernière dispose, en effet d'un caractère dynamique, puisqu'elle est façonnée au rythme des mouvements d'entrée et de sortie des bouteilles de vin. Les bouteilles « entrantes » sont alors souvent de petites trouvailles dénichées chez un caviste ou un producteur lors d'un voyage ou d'une occasion. Les bouteilles « sortantes » sont choisies avec minutie selon les mets servis lors du repas mais aussi et surtout selon le profil des convives, notamment selon leur capacité à apprécier un bon vin. C'est le cas, entre autres, d'une de nos répondantes qui ne sort ses meilleures bouteilles que si elle est sûre de la capacité de ses invités à apprécier un bon vin :

Sé. : *Quand on reçoit des gens qu'on aime bien, on ouvre les meilleures bouteilles, enfin quand on sait qu'ils sont aussi capables de les apprécier, si c'est pour dire qu'il est pas mal, non merci, j'aurais pu l'acheter au supermarché local.*

De plus, la cave à vins est, dans la plupart des cas, une manifestation de l'inconscient paternel. En effet, c'est souvent le père de famille (ou le grand-père) qui s'assure de la gestion de sa cave, considérée alors comme son jardin secret. En ce sens, ils rejoignent Simonnet-Toussaint (2006) pour décrire la cave comme un « *lieu atemporel, lieu de l'intimité et du secret.* » La cave à vin est alors considérée comme étant hors du temps et au sein de laquelle

seuls les initiés peuvent s'y retirer pour contempler le mystère du vieillissement du vin. Constantin-Mayer (2008 [1932]) ajoute que « *s'il est un bien qu'on doit gérer en bon père de famille, c'est justement celui-là.* » La figure paternelle se veut donc être responsable du vin et notamment de la question de sa conservation, elle est donc très fière de la constitution et la gestion de sa cave, comme nous le révèle une répondante :

Gw. : *Mon grand-père a ce côté fierté de la cave. En fait je pense que ça fait partie de lui, la maison est à mes grands-parents, mais la cave est à lui. Ma grand-mère n'y va pas, c'est son jardin secret à lui, et c'est sa fierté.* »

Si la cave à vins est si chère à la figure paternelle, c'est qu'elle fait également partie de son soi étendu (Belk, 1988), et ce pour plusieurs raisons : (1) la bouteille de vin peut correspondre à un moment particulier de la vie (année de mariage, de naissance des enfants...) ; (2) la bouteille de vin provient d'un héritage ou est un don et ; (3) la bouteille de vin a vieilli en même temps que son propriétaire, ils ont donc traversé ensemble les différentes épreuves de la vie.

L'interdiction d'accès comme facteur de construction et de maintien du caractère sacré du lieu. L'interdiction d'accès à un lieu sacré est souvent de mise lorsqu'il y a un risque de profanation. C'est le cas par exemple des réglementations strictes prises à l'égard des grimpeurs évoluant dans la nature. Les écologistes prônent alors un retour au sacré par la mise en place d'interdictions afin de redonner à la nature son statut pour ne plus qu'elle soit transformée à la guise des grimpeurs souhaitant perpétuer leurs pratiques (Vachée, 2000). Cet exemple suggère donc qu'une interdiction d'accès permet une (re)sacralisation, en d'autres termes, un lieu peut être sacralisé car il est justement interdit.

Concernant la cave à vins particulière, l'interdiction d'accès est souvent mise en avant par les répondants comme un élément ayant marqué leur trajectoire biographique. En effet, la cave à vins est souvent verrouillée par son propriétaire pour de multiples raisons.

Al. : « *Il y a une cave en sous-sol chez mes parents, elle est fermée à clé. Il doit y avoir comme 300 bouteilles, c'est une bonne grosse cave. Mon père la classe par région apparemment, mais on n'a pas le droit de rentrer en fait, je crois qu'il a peur qu'on y prenne des bouteilles ou je ne sais pas.* »

De plus, bien que ne faisant pas l'objet de sanctions législatives ou divines en cas de non-respect de l'interdiction, le risque perçu de la sanction sociale est important. Une de nos répondantes ayant enfreint l'interdiction n'a d'ailleurs toujours pas avoué son « effraction » au principal concerné et tente de le justifier *a posteriori*.

Cé. : « *Un jour, j'ai piqué dans la cave de mon beau-père les deux plus vieilles bouteilles que j'ai pu trouver. Il n'est aujourd'hui toujours pas au courant mais en même temps il ne buvait pas beaucoup de vin.* »

Enfin, l'interdiction d'accès à la cave à vins permet de créer un riche imaginaire chez l'individu non habilité, ce qui n'aurait pas été le cas sans cette interdiction. La cave à vins est, en effet, assimilée à un lieu mystérieux, inhospitalier, froid, et les répondants s'imaginent des bouteilles de vin couvertes de poussières et de toiles d'araignées.

La. : « *J'ai jamais eu la curiosité d'y aller, après de toute façon, mis à part mon grand-père qui est un grand fan de vin, (...) on n'a pas une culture du vin de très bonne qualité, mais j' imagine que dans la cave, il doit y avoir plein de toiles d'araignée et qu'il doit faire très froid.* »

La constitution de cet imaginaire peut, cependant, conduire à une certaine déception. En effet, une fois l'individu habilité à se rendre dans la cave à vins, l'écart entre l'imaginaire et le réel peut être important. Par conséquent, plus la déception est forte plus un processus de désacralisation est susceptible de s'enclencher, la cave en perd alors son caractère sacré.

Discussion, limites et voies de recherche

Nos résultats enrichissent la théorie du sacré et du profane, et plus précisément le point consacré à la sacralisation des lieux. En effet, en mobilisant le concept d'interdit tel qu'il est entendu en anthropologie, les résultats révèlent qu'un lieu peut se sacraliser car il est justement interdit d'accès à toute personne non habilitée. Ainsi, l'interdit pourrait être considéré comme un facteur de construction et de maintien du caractère sacré, ce qui a fait, jusqu'à présent, l'objet de peu d'attention.

Notre recherche est contrainte par certaines limites méthodologiques. En employant la méthode des récits de vie, tout d'abord, le chercheur n'est pas à l'abri du biais de désirabilité sociale qui conduit l'informateur à raconter uniquement les moments de sa vie qui le mettent en valeur et/ou à colorer certains moments afin de diffuser une image de soi avantageuse. En faisant notamment preuve d'empathie, il est alors possible de minimiser ce biais. Enfin, la critique majeure adressée à la méthode des récits de vie est celle de la reconstruction subjective des récits de vie qui conduit à considérer les récits de vie comme inexacts et fictionnels. Cependant, ce caractère subjectif ne remet pas en cause l'objectivité des récits puisque les décalages intervenant entre le vécu et sa mise en récit n'impactent pas l'authenticité des propos recueillis dans la mesure où la fidélité aux événements vécus est respectée. Ici, la réflexivité du chercheur permet une objectivation des récits *a posteriori* lors de leur interprétation.

Enfin, notre étude présente plusieurs voies de recherche. Tout d'abord, peu abordés en marketing, le concept d'interdit et son rôle dans la sacralisation de lieux ou d'objets méritent d'être éclaircis lors de recherches futures. Il s'agit, en effet, d'un concept qui peut avoir une influence sur les pratiques de consommation. De plus, cette recherche peut être étendue à d'autres sphères profanes de la vie sociale des consommateurs. Enfin, l'engouement pour les armoires à vin réfrigérées, marquant actuellement le marché du vin, nous interroge sur le transfert des significations entre la cave à vins souterraine et l'armoire à vin réfrigérée entreposée dans le salon ou la cuisine d'un logement. En effet, il serait intéressant, notamment pour les professionnels du marché, de réfléchir à l'incorporation du caractère sacré, alors traditionnellement associé à la cave à vin dont l'accès est interdit, aux armoires à vin réfrigérées visibles et accessibles plus facilement.

Références bibliographiques

Amine A et Lacoeylle J (2007) Les Pratiques de consommation du vin : rôle des représentations et des situations de consommation. in J.L. Giannelloni (coord) *Congrès International de l'Association Française du Marketing Aix-Les-Bains* 23 1-24.

Bachelard G (1948) *La Terre et les rêveries du repos*. Paris: Librairie José Corti.

Belk RW (1988) Possessions and the extended self. *Journal of Consumer Research*, 15(2): 139-168.

Belk RW, Wallendorf M et Sherry JF (1989) The sacred and the profane in consumer behavior: theodicy on the odyssey. *Journal of Consumer Research* 16(1): 1-38.

Bertaux D (2016 [1997]) *Le récit de vie – L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.

Constantin-Weyer M (2008 [1932]) *L'âme du vin*. Paris : Editions de La Table Ronde.

Durkheim E (1912) *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*. Paris : Editions F. Alcan.

Eliade M (1949) *Traité d'histoire des religions*. Paris : Payot.

Eliade M (1959) *Le sacré et le profane*. Paris : Gallimard.

Kopp P et Spach M (2014) La transgression des lois règlementant l'usage de drogues. Analyse des comportements des consommateurs et essai de vérification empirique. Rapport à l'attention de la Mission de recherche Droit et Justice.

Kozinets RV (2001) Utopian enterprise: articulating the meanings of Star Trek's culture of consumption. *Journal of Consumer Research* 28(1): 67-88.

Kozinets RV (2002b) Can consumers escape the market? Emancipatory illuminations from burning m. *Journal of Consumer Research* 29 (1): 20-38.

Miles M et Huberman M (2003) *Analyse des données qualitatives*. Paris : De Boeck.

Muñiz AM et O'Guinn TC (2001) Brand community. *Journal of Consumer Research* 27(4): 412-432.

Muñiz AM et Schau HJ (2005) Religiosity in the abandoned Apple Newton brand community. *Journal of Consumer Research* 31(4): 737-747.

Simonnet-Toussaint C (2006) *Le vin sur le divan, des représentations sociales aux représentations intimes*. Bordeaux : Editions Féret.

Smith P (1979) L'efficacité des interdits. *L'Homme* 19(1) : 5-47.

Vachée C (2000) *Représentations de la nature et comportements d'offre en escalade. Etude à partir de trois catégories d'acteurs : dirigeants de clubs, équipiers de falaises et moniteurs brevetés d'Etat*. Thèse de doctorat Université Joseph Fourier Laboratoire EROS Grenoble 1.